

PUBLIÉ LE 09/01/2026 - MIS À JOUR LE 29/05/2026

Propranolol 40 mg : la situation s’améliore, nous abrogeons la recommandation de remplacement

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Actualisation du 06/03/2026

Au niveau national, la disponibilité du propranolol 40 mg (comprimé) s’améliore, les approvisionnements par les industriels couvrent les besoins des patients et les stocks se reconstituent progressivement tout au long de la chaîne d’approvisionnement.

Dans ce contexte d’amélioration de la disponibilité du médicament,**nous abrogeons la recommandation de remplacement** prise le 19 janvier 2026 qui permettait aux pharmaciens de délivrer, à titre exceptionnel et temporaire, sans qu’une nouvelle prescription soit nécessaire, une préparation magistrale de propranolol en remplacement du médicament prescrit, en cas d’indisponibilité de celui-ci. **Cette décision entrera en vigueur le 12/03/2026**.

Les préparations magistrales ont permis d’assurer une prise en charge sur l’ensemble du territoire, avec**près de 30 000 patients traités** et environ 1 100 000 gélules dispensées.

Afin d’éviter de nouvelles tensions et jusqu’à normalisation complète de la situation,**la recommandation visant à limiter les initiations de traitement et à privilégier les alternatives reste en vigueur**.

- Consultez la décision d’abrogation de la recommandation de remplacement pour le propranolol 40 mg (comprimé)

Actualisation du 20/01/2026

Dans le cadre de nos actions pour pallier les tensions en propranolol 40 mg (comprimé) et permettre aux patients de poursuivre leur traitement, nous publions une recommandation de remplacement.

Celle-ci autorise les pharmaciens, en cas d’indisponibilité du médicament initialement prescrit, à dispenser directement aux patients, à titre exceptionnel et temporaire, une préparation magistrale sous forme de gélules de propranolol dosées à 20 mg ou 40 mg, sans qu’une nouvelle ordonnance soit nécessaire.

Le pharmacien doit informer le médecin prescripteur de ce remplacement et remettre au patient la fiche d'utilisation (ci-dessous).

Il est également important qu’il conseille au patient de revoir son médecin en cas d’effet indésirable ou de symptôme inhabituel qui pourrait être lié à ce changement de médicament.

- Consultez la recommandation de remplacement destinée aux pharmaciens d’officine (abrogée par la décision du 05/03/2026)
- Consultez la fiche d’utilisation de préparation magistrale destinée aux patients
- Consultez l'arrêté du 19/01/2026 fixant le prix de vente au public des préparations magistrales à base de propranolol prises en charge par l'assurance maladie jusqu'à la remise à disposition du médicament

Bêtabloquant utilisé notamment en cardiologie, l’approvisionnement en propranolol 40 mg *per os* connaît des difficultés importantes jusqu’au mois de février. Aussi, nous recommandons aux médecins

prescripteurs de limiter les initiations de traitement et de privilégier des alternatives thérapeutiques lorsque cela est possible.

Le propranolol est un bêtabloquant utilisé dans le traitement de nombreuses pathologies telles que l'hypertension artérielle, l'angor, les troubles du rythme cardiaque, le post-infarctus du myocarde, la cardiomyopathie obstructive, les manifestations cardio-vasculaires des hyperthyroïdies, les palpitations liées aux situations émotionnelles transitoires, la migraine et les tremblements (en particulier les tremblements essentiels).

Les médicaments à base de propranolol 40 mg (comprimé) font actuellement l'objet d'importants retards d'approvisionnement de la part des laboratoires concernés. La situation devrait s'améliorer progressivement à partir du mois de février en fonction des laboratoires.

Les autres dosages de propranolol (80 mg LP et 160 mg LP, en gélules) et les autres présentations (solutions buvables, solutions injectables) ne sont pas concernés par la tension.

Des alternatives thérapeutiques à privilégier pour les initiations de traitement

Face à cette pénurie, nous recommandons aux médecins de limiter autant que possible les initiations de traitement par propranolol 40 mg comprimé et d'envisager d'autres bêtabloquants (bisoprolol, nébivolol, aténolol, par exemple) ou des alternatives adaptées tenant compte de l'indication, des spécificités de chaque patient et des recommandations thérapeutiques en vigueur.

Dans la prise en charge des troubles du rythme cardiaque, **le propranolol reste indispensable dans certaines situations**, notamment chez les femmes qui allaitent et les enfants atteints du syndrome du QT long congénital ou de tachycardie ventriculaire polymorphe catécholergique.

Nous rappelons que le carvédilol est à privilégier en alternative au propranolol pour la prévention des hémorragies gastro-intestinales hautes en lien avec une hypertension portale (rupture de varices œsophagiennes notamment).

Mise à disposition dérogatoire de lots de Propranolol Teva 40 mg

Afin d'éviter toute interruption de traitement, des lots de Propranolol Teva 40 mg seront mis à disposition de manière dérogatoire en France d'ici mi-février.
Cette mesure temporaire limitera l'impact sur la couverture des besoins des patients dans l'attente d'un retour à la normale de l'approvisionnement.

D'autres mesures pourraient être mises en place dans les prochaines semaines.

REMISE À DISPOSITION

PUBLIÉ LE 12/12/2025 - MIS À JOUR LE 09/11/2026

Spécialités à base de propranolol 40 mg, comprimé – [chlorhydrate de propranolol]

Consultez la décision d'abrogation de la recommandation de remplacement pour le propranolol 40 mg (comprimé)

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 29/05/2026

Propranolol 40 mg : nouvelle dégradation de la disponibilité, nous maintenons notre recommandation

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS

Pour en savoir plus

Arrêté du 19/01/2026 fixant le prix de vente au public des préparations magistrales à base de propranolol prises en charge par l'assurance maladie jusqu'à la remise à disposition du médicament